

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00889

Numéro SIREN : 552 012 585

Nom ou dénomination : SGD S.A.

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 17044

SGD SA S.A.S.
Société par actions simplifiées
Au capital de 44 081 866 euros
Siège social : 14 bis Terrasse Bellini,
92800 Puteaux
552 012 585 RCS Nanterre



SGD SA S.A.S.
COMPTES ANNUELS 2021



LN-L LL.

Christophe NICOLI
Président
Chief Executive Officer

Etats de synthèse

Bilan

		31/12/2021			31/12/2020
	Note	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1	30 848 735	- 28 806 596	2 042 139	1 960 717
Immobilisations corporelles	2	239 942 262	- 134 289 366	105 652 896	97 972 128
Immobilisations financières	3	46 778 814	- 22 978 842	23 799 972	12 502 725
Total Actif Immobilisé		317 569 811	- 186 074 804	131 495 007	112 435 570
Stocks et en-cours	4	78 406 222	- 18 593 624	59 812 598	57 586 580
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	6	348 588	-	348 588	363 199
Créances clients	5	21 732 366	- 243 660	21 488 706	29 699 705
Autres créances d'exploitation	6	47 846 834	- 69 267	47 777 568	57 476 193
Valeurs mobilières de placement	7	92	-	92	91
Disponibilités	7	23 630 863	-	23 630 863	29 413 773
Charges constatées d'avance	8	1 488 960	-	1 488 960	1 447 868
Ecart de conversion Actif		140 784	-	140 784	696 114
Total Actif Circulant		173 594 710	- 18 906 550	154 688 160	176 683 522
Total Actif		491 164 521	- 204 981 354	286 183 167	289 119 092
Capital				44 081 866	44 081 866
Primes liées au capital				3 766 238	3 766 238
Ecart de réévaluation				1 029 820	1 029 820
Réserves et report à nouveau				12 987 329	16 450 139
Résultat de l'exercice				- 1 280 259	10 537 190
Subventions d'équipement				88 349	88 331
Provisions réglementées				13 215 903	13 932 449
Total Capitaux Propres	9			86 846 775	89 886 032
Provisions pour risques et charges	10			3 581 830	4 721 532
Emprunts et dettes financières	11			134 662 744	129 961 811
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13			63 777	145 340
Dettes fournisseurs	12			31 162 998	28 579 067
Autres dettes d'exploitation	13			15 735 427	20 124 192
Autres dettes	13			5 866 478	12 650 702
Produits constatés d'avance	14			3 061 692	3 029 463
Ecart de conversion Passif				141 445	20 952
Total Passif Circulant				199 336 392	199 233 060
Total Passif				286 183 167	289 119 092

Compte de résultat

	Note	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue de biens		166 873 835	197 779 192
Production vendue de services		11 722 933	11 305 479
Chiffre d'affaires net	15	178 596 767	209 084 672
Production stockée		10 904 746	6 831 307
Production immobilisée		1 356 476	642 023
Subvention d'exploitation		5 094	-
Reprise sur amort. et prov. et transferts de charge		5 407 266	1 799 315
Autres produits d'exploitation		17 703 582	9 272 645
Total Produits d'exploitation		196 300 349	218 357 316
Achats de marchandises		23 122 284	27 517 859
Variation de stocks		- 82 171	62 030
Achats de matières premières et approvisionnements		20 617 995	19 868 779
Variation de stocks		- 318 489	- 39 245
Autres achats et charges externes		70 681 750	71 612 681
Impôts et taxes		4 861 957	6 093 442
Salaires et traitements		36 620 056	37 259 115
Charges sociales		15 908 930	16 148 840
Dotations des amortissements et des provisions		34 028 610	22 444 207
Autres charges d'exploitation		54 016	25 535
Total Charges d'exploitation		205 244 966	200 993 243
Résultat d'exploitation		- 8 944 617	17 364 074
Produits financiers		16 291 773	6 043 256
Charges financières		- 7 191 586	- 9 339 045
Résultat financier	16	9 110 187	- 3 295 789
Résultat courant avant impôt		165 571	14 068 285
Produits exceptionnels		2 664 813	3 693 168
Charges exceptionnelles		- 5 149 657	- 2 913 422
Résultat exceptionnel	17	- 2 484 854	779 746
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		321 485	- 1 314 350
Crédit Impôt Recherche		729 525	- 2 996 491
Résultat net		- 1 268 259	10 537 190

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 286.183.167 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 1.268.259 €.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2021 couvrent une période de 12 mois d'activité.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice

Activité et de la Société

La Société a pour activité la réalisation, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés principalement à l'industrie Pharmaceutique.

Faits significatifs de l'exercice

- L'exercice écoulé a été marqué par l'acquisition, le 30 septembre 2022, de 99,02% des titres de la société SGD Pharma Holdings, ancienne holding mère du groupe SGD, par la société Silica, société contrôlée par la société Soda. Au résultat de cette opération, Soda est désormais la nouvelle holding mère du groupe SGD au niveau de laquelle s'effectue la consolidation des comptes du groupe. Un nouveau groupe d'intégration fiscale, dont Soda est la société intégrante, a été mis en place en France. Depuis le 1^{er} janvier 2022, SGD S.A. a intégré ce nouveau groupe d'intégration fiscale. Cette opération s'est accompagnée du remplacement de SGD Pharma Holdings par Soda en qualité de président de la Société.
- La reconstruction du four 2 de l'usine de Sucy et du four 2 de Saint-Quentin a eu lieu en 2021 après une année 2020 préparatoire.
- Sur l'année 2021, la Société a continué à être impactée par l'épidémie de COVID-19 de manière plus importante qu'en 2020 en raison d'une baisse de ces volumes de ventes liée à (i) une baisse des pathologies hivernales liée à l'absence d'interactions sociales, (ii) une baisse des hospitalisations hors Covid et (iii) une baisse des commandes des clients en 2021 en conséquence d'un phénomène de surstockage opéré sur le premier semestre 2020 lié à la crainte de pénurie de produits. Face à cette baisse des volumes, la Société a engagé un programme de réduction de ses stocks pour les ramener à un niveau conforme à celui précédant la crise COVID-19. Ce programme a conduit à deux actions conjointes :
 - o Des lignes de production ont été arrêtées pendant plusieurs semaines sur les sites de Sucy et de Saint Quentin au 2^{ème} semestre 2021 pour baisser la production de flacons et par conséquent ralentir la constitution de nouveaux stocks
 - o En octobre 2021, la Société a décidé de détruire une partie de ses stocks de produits finis, soit 9 000 tonnes. Les travaux de destruction ont débuté en 2021 mais la majeure partie sera réalisée sur l'année 2022. Une provision relative à la destruction de ces stocks a été enregistrée au 31 décembre 2021 pour un montant de 10,7 m€.
- SGD Pharma a maintenu son engagement dans la prévention du COVID-19 engagé en 2020 en renforçant les mesures sanitaires mises en place sur ses sites pendant la crise, et en facilitant la vaccination de ses employés. 381 salariés ont été contaminés en 2021 sans impact significatif sur la production.
- La société a également reçu une notification de redressement de la TVA auto liquidée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg pour les années 2016, 2017 et 2018 pour un montant total en principal de 8,9 m€, auquel s'ajoutent 561k€ d'intérêts de retard. Ce redressement est actuellement en cours de discussion avec l'administration fiscale. (cf. paragraphe 9 sur les passifs éventuels)
- La Société a conclu, en juillet 2021, un bail commercial portant sur des locaux situés Tour CB16 – 17 place des Reflets – 92097 Paris La Défense Cedex, en vue du déménagement de la Société à cette adresse début avril 2022. L'état des lieux de sortie a eu lieu le 31 mars 2022 sans difficulté quant à la restitution du dépôt de garantie.
- En date du 1^{er} octobre 2021, la Société a décidé de mettre en place un programme d'affacturage confidentiel et déconsolidant, par le biais d'une subrogation conventionnelle, portant sur certaines créances commerciales et permettant ainsi à SGD SA d'obtenir d'HSBC FACTORING (FRANCE), sous réserve des termes et conditions stipulés au sein du contrat d'affacturage, un financement sans recours de ses créances dans la limite d'un montant maximum de trente millions (30.000.000) d'euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit Russo-Ukrainien en début d'année 2022 a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un facteur de volatilité, en particulier sur les prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement. Il a entraîné une hausse très significative des coûts de l'énergie (gaz et électricité) avec un très fort impact sur nos coûts de production. Au niveau commercial, l'impact de ce conflit reste relativement limité sur les volumes de ventes.

Afin de limiter son exposition au risque d'impayés, la société a mis en place un mécanisme de prépaiement auprès de ses clients pour toutes commandes passées depuis le début du conflit.

Des actions ont été également prises pour minimiser l'impact lié à la hausse des prix des matières premières et de l'énergie sur les marges, notamment par la mise en œuvre d'une nouvelle campagne de hausse tarifaire auprès de ses clients via des surcharges de prix énergétiques et de transport effectives à partir d'avril 2022 afin d'absorber une partie de ces surcoûts.

B- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Recours à des estimations

Pour préparer les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction de la société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2021 ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur les dépréciations relatives aux actifs incorporels et corporels industriels et financiers.

Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le fonds commercial est amorti linéairement sur 25 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises antérieurement à 1976 qui figurent au bilan pour leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les moules de production sont comptabilisés en tant qu'actifs immobilisés.

Le gros entretien sur les fours et les machines de fabrication des flacons est immobilisé dès lors qu'il prolonge de façon significative la durée d'utilisation de ces équipements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- Constructions et bâtiments : entre 10 et 25 ans
- Installations des fours de fusion : entre 2 et 12 ans
- Agencements, installations, matériel et outillage : entre 6 et 10 ans
- Matériel informatique : entre 4 et 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau : 10 ans
- Moules : 2 ans

La différence entre les amortissements comptables, dont les modalités sont précisées ci-dessus, et ceux calculés par l'application de la législation fiscale est portée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles à durée définie et corporelles font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la Direction de la Société, ou sur la base d'une valeur estimée de réalisation en cas de cession envisagée.

La société SGD S.A. ne dispose pas d'immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées quand les critères de l'article 212-3 du PCG sont remplis.

Immobilisations financières

Conformément à la possibilité offerte par le règlement CRC n°2004-06, entré en vigueur le 1er janvier 2005, et suivant l'avis du CNC n°2007-C du 15 juin 2007 précisant les modalités de l'exercice de l'option de comptabilisation des frais d'acquisition de titres, les titres de participation acquis à compter du 1er janvier 2007 sont inscrits pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Un impairment test est réalisé au moins une fois par an.

Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs valeurs d'inventaire.

A chaque clôture, la société effectue un test de perte de valeur et revoit, ainsi, de façon distincte la valeur comptable de ses titres de participation afin de déterminer s'il existe d'éventuels indicateurs de perte de valeur relatifs à ces actifs. La société évalue la valeur

d'inventaire de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif est rattaché afin de déterminer le montant éventuel de la perte de valeur ; chaque filiale (entité légale indépendante) de SDG Pharma Holdings S.A.S OU SGD Group constituant une Unité Génératrice de Trésorerie distincte. Pour apprécier la valeur recouvrable, les flux de trésorerie futurs sont actualisés avec un taux reflétant les valeurs du marché monétaire actuel et les risques spécifiques aux activités des actifs concernés. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est comptabilisée immédiatement au compte de résultat en tant que perte de valeur. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations sont reprises lorsque l'indice de perte de valeur n'est plus avéré et qu'il y a eu un changement positif dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur comptable des immobilisations concernées est ramenée à la nouvelle valeur recouvrable estimée. Les reprises de pertes de valeur sont constatées immédiatement au compte de résultat. Les calculs des tests de perte de valeur utilisent des prévisions de flux de trésorerie issues des plans financiers prévisionnels à quatre ans approuvés par la Direction de la société.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (« WACC »), attendu par la société. Le taux retenu dans le cadre de cet exercice est de 7,6%.

Stock de matières premières, en-cours et produits finis

Le coût des matières premières inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. La valeur brute des stocks de matières premières est calculée selon leur coût d'acquisition budgété ou « coûts standards ». Les stocks de matière première font l'objet d'une revalorisation au coût réel en vue de l'établissement des comptes sociaux.

La valeur brute des stocks de produits finis est évaluée en tenant compte d'un « coût complet de revient » qui inclut principalement leur coût de production budgété ou « coût standard » de production. Pour l'établissement des comptes de fin d'année les stocks sont revalorisés au réel sur la base de l'incorporation des coûts fixe elle-même reflet de l'activité normative.

Une dépréciation des stocks est enregistrée lorsque leur prix de revient réel est inférieur à leur valeur nette de réalisation, qu'il existe des incertitudes quant à leur écoulement, un risque d'obsolescence ou un problème lié à la qualité du produit.

La dépréciation est calculée selon la catégorie des stocks de la manière suivante :

- **Stock Indisponible dit "à scraper"** (Il inclut le cas d'indisponibilité suivant : Mise au rebut avec le défaut de verre ; pour scraper avec un défaut de décoration ; en attente de l'autorisation commerciale de la ferraille.) Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible** qui inclut les cas suivants : Recherche physique d'un inventaire ; Sinistre. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible « en attente »** : En attente de décision ; En attente d'un contrôle qualité (interne / externe) ; Laboratoire d'attente / décision commerciale ; En attente de décoration de villégiature. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant dans les articles indisponibles.

- **Stock indisponible « à décaper »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock indisponible « autres cas »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 6 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock disponible « rotation lente »** : cette catégorie inclut les articles disponibles en stocks depuis plus d'un an. Si ces stocks sont couverts à moins de 2 ans par des ventes, ils doivent être dépréciés à 50%. Si ces stocks ne sont pas couverts par des ventes à plus de 2 ans, ils doivent être dépréciés à 100%.

- **Stock disponible « marge négative »** : une dépréciation est comptabilisée sur cette catégorie de stocks dès lors que le prix de vente corrigé du coût de revient standard des stocks et des frais variables de ventes associés est négatif.

- **Stock « matières premières (énergie) et emballage »** : dès lors qu'ils ne sont pas consommés au-delà d'une année de stockage, ces éléments sont dépréciés à 50%. Au-delà de 2 ans de stockage, les éléments sont dépréciés à 100%.

- **Stock « maintenance, pièces détachées et réfractaires »** : dès lors que ces stocks ne sont pas consommés après un an, ils sont dépréciés à 25%. Au-delà de 2 ans, ils sont dépréciés à 50% et au-delà de 3 ans, ils sont dépréciés à 100%.

- **Quotas de CO2** : En application du Règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 publié par l'ANC relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, la société a comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2013 les quotas d'émission de

CO2 selon le modèle « Production ». Les quotas de CO2 alloués sont dorénavant comptabilisés pour une valeur nulle en stock et les quotas de CO2 acquis, le cas échéant, pour le coût d'achat.

La société a une obligation d'achat de quotas de CO2 lorsque les émissions annuelles de CO2 de la société sont supérieures aux quotas de CO2 obtenus au titre du même exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que leur valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. La dépréciation est calculée sur la base d'un pourcentage du solde du compte client arriéré. Ce pourcentage est déterminé comme suit :

- Clients en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours couverts par assureur crédit : 10% (soit 100% de dépréciation sur la part non indemnisée par l'assurance-crédit)
- Clients à profil risqué en dépassement d'échéance supérieur à 90 jours non couvert par assureur crédit : 100%
- Clients à profil moins risqué en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours non couvert par assureur crédit : 100%

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les créances font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

En date du 1er octobre 2021, la Société a décidé de mettre en place un programme d'affacturage confidentiel et déconsolidant, par le biais d'une subrogation conventionnelle, portant sur certaines créances commerciales et permettant ainsi à SGD SA d'obtenir d'HSBC FACTORING (FRANCE), sous réserve des termes et conditions stipulés au sein du contrat d'affacturage, un financement sans recours de ses créances dans la limite d'un montant maximum de trente millions (30.000.000) d'euros.

Par conséquent, les créances cédées à HSBC FACTORING sont déconsolidées dans le bilan de la Société.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Figurent sous cette rubrique des provisions pour risques, pour litiges, pour gros entretien, pour restructuration, et pour médailles du travail.

Dettes libellées en devises

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les dettes font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Cash pool

SGD S.A. est la société centralisatrice de la trésorerie de certaines sociétés du groupe, via une convention de cash pooling. Les fonds avancés par les sociétés du groupe (ou mis à leur disposition) au sein du cash pool sont présentés en « autres créances » ou en « Emprunts et dettes financières divers » vis-à-vis du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes des comptes bancaires libellés en devises sont réévalués au cours de clôture.

La société dispose de valeurs mobilières de placement (« SICAV ») réalisables à tout moment. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative au 31 décembre de l'année.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraites ne font pas l'objet de provisions et sont mentionnés dans la section « engagements hors bilan » de la présente annexe. Toutefois, les compléments de retraite versés sont passés en charges de l'exercice au titre duquel ils sont versés.

Médaille du travail

Une provision est constituée sur la base des informations communiquées par l'actuaire SPAC. Pendant l'exercice comptable, dès lors qu'il y a un versement au titre des médailles du travail, une reprise de provision est constituée et la charge réellement comptabilisée à hauteur du montant versé. Le taux d'actualisation retenu est de 0,95% au 31 décembre 2021.

C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat

1) Immobilisations incorporelles

	31/12/2020	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2021
Frais de développement	900 000	125 500	-	1 025 500
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds de commerce	491 961	-	-	491 961
Droits, brevets, logiciels	28 212 957	1 151 851	- 33 534	29 331 274
Immobilisations incorporelles brutes	29 604 918	1 277 351	- 33 534	30 848 735
Amortissements Frais de développement	- 247 123	- 182 132	-	- 429 255
Amortissements Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Amortissements Fonds de commerce	- 491 961	-	-	- 491 961
Amortissements Droits, brevets, logiciels	- 26 905 117	- 1 013 798	33 534	- 27 885 380
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 27 644 201	- 1 195 929	33 534	- 28 806 596
Total valeur nette	1 960 717	81 422	-	2 042 139

2) Immobilisations corporelles

	31/12/2020	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2021
Terrains	7 458 425	-	-	7 458 425
Constructions	57 223 257	4 601 513	- 157 899	61 666 870
Installations techniques	135 285 474	32 816 726	- 15 814 655	152 287 545
Moules	10 082 327	4 935 072	- 4 884 363	10 133 035
Autres immos corporelles	4 714 770	126 254	- 283 032	4 557 991
Immobilisations corporelles en cours	19 458 132	23 177 295	- 38 797 033	3 838 395
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles brutes	234 222 384	65 656 859	- 59 936 981	239 942 262
Amortissements Terrains	- 1 262 955	- 230 038	-	- 1 492 993
Amortissements Constructions	- 27 145 109	- 3 349 839	106 561	- 30 388 387
Amortissements Installations techniques	- 98 341 486	- 10 251 851	15 635 056	- 92 958 281
Amortissements Moules	- 5 085 312	- 4 940 194	4 884 363	- 5 141 142
Amortissements Autres immos corporelles	- 3 718 541	- 480 897	282 395	- 3 917 043
Amortissement immobilisations corporelles	- 135 553 403	- 19 252 818	20 908 375	- 133 897 845
Dépréciation des Installations techniques et Moules	- 696 854	-	305 333	- 391 521
Dépréciations des métaux précieux	-	-	-	-
Dépréciations des immobilisations corporelles en-cours	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 696 854	-	305 333	- 391 521
Total valeur nette	97 972 128	46 404 041	- 38 723 273	105 652 896

3) Immobilisations financières

	31/12/2020	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2021
Participations évaluées selon la méthode de mise en éq.	-	-	-	-
Titres de participation	34 265 997	622 006	-	34 888 003
Autres formes de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	9 206 939	1 290 121	-	10 497 060
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	333 631	1 147 726	- 87 606	1 393 751
Immobilisations financières	43 806 567	3 059 853	- 87 606	46 778 814
Dépréciation des participations évaluées selon la méthode de MenEq.	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	- 31 303 842	-	8 325 000	- 22 978 842
Dépréciation des autres formes de participation	-	-	-	-
Dépréciation des autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépréciation de prêts	-	-	-	-
Dépréciations des autres immos financières	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 31 303 842	-	8 325 000	- 22 978 842
Total valeur nette	12 502 725	3 059 853	8 237 394	23 799 972

Tableau des filiales et participations

Filiales, participations et autres titres (K€)		Capitaux Propres *	QP du capital (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avoirs et caution données par la société	CA HT 2021 *	Résultat net 2021 *	Dividendes encaissés 2021
Embelia	France	3 910	100%	1 704	1 704	-	-	32 802	976	1 104
Société de Services Verriers (SSV)	France	777	100%	2 606	1 185	-	-	4 032	154	-
SGD Asia Pacific	Chine	8 325	100%	29 882	8 325	10 497	-	56 853	760	-
SGD Kiplenberg	Allemagne	8 380	6,0%	190	190	-	-	77 274	921	-
SCI Desjonquères Mers	France		100%	26	26	-	-			-
SGD S.A. Glass India Private Ltd	Inde		99,99%	1	-	-	-			-
SGD Italia	Italie			0						-
SGD Pharma Spain	Espagne		100,00%	3	3					-
TOTAL		21 392		34 413	11 433	10 497	-	170 961	2 811	1 104

* Les valeurs renseignées pour les filiales sont issues de leur jeu de compte IFRS.

4) Stocks et en-cours

	31/12/2020	31/12/2021
Stock de matières premières et approvisionnements	7 152 121	7 608 780
Stocks Certificats d'économie d'énergie	-	-
Stock de produits intermédiaires et finis	59 761 070	70 665 815
Stock de marchandises	99 456	131 626
Stocks et en-cours, Valeur brute	67 012 646	78 406 222
Dépréciation des matières premières et approvisionnements	- 2 647 255	- 2 564 010
Dépréciation des produits intermédiaires et finis	- 6 778 811	- 16 029 614
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Stocks et en-cours, Dépréciation	- 9 426 066	- 18 593 624
Stocks et en-cours, Valeur nette	57 586 580	59 812 598

5) Créances Clients

	31/12/2020	31/12/2021
Clients	29 665 249	32 686 001
Clients - Factures à établir	-	-
Clients - Créances cédées (Affacturage)	-	11 326 071
Clients - effets à recevoir	-	-
Clients douteux	277 382	372 436
Créances clients brutes	29 942 630	21 732 366
Dépréciation des créances clients	- 242 925	- 243 660
Créances clients nettes	29 699 705	21 488 706

6) Autres créances d'exploitation

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs (1)	676 762	715 661
Créances sociales	450 016	291 350
Créances fiscales	4 621 511	3 714 738
Créances Groupe et associés	51 631 572	42 587 369
Autres créances	878 909	886 304
Autres créances d'exploitation brutes	58 258 771	48 195 422
Dépréciation des créances Groupe	- 320 000	-
Dépréciation des autres créances	- 99 380	- 69 287
Autres créances d'exploitation nettes	57 839 391	48 126 156

(1) y compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2020	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	91	92
Disponibilités	29 413 773	23 630 868
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 413 864	23 630 955

8) Charges constatées d'avance

	31/12/2020	31/12/2021
Charges constatées d'avance : Services Extérieurs	1 447 868	1 488 960
Charges constatées d'avance	1 447 868	1 488 960

9) Capitaux Propres

	31/12/2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	QP de subv. virée au résultat	Provisions réglementées	31/12/2021
Capital	44 081 866						44 081 866
Primes liées au capital	3 766 238						3 766 238
Ecart de réévaluation	1 029 820						1 029 820
Réserve légale	2 532 191	526 860					3 059 051
Autres réserves	5 267 209						5 267 209
Report à nouveau	8 650 739	6 010 330					14 661 069
Résultat de l'exercice	10 537 190	- 10 537 190	- 1 268 259				- 1 268 259
Subventions d'équipement	88 331				- 54 483		33 848
Provisions réglementées	13 932 449					2 283 484	16 215 933
Capitaux Propres	89 886 032	- 4 000 000	- 1 268 259	-	- 54 483	2 283 484	86 846 775

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice 2020 (10.537.189,78 €) a été affecté de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 526.860,00 €,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 4.000.000€,
- Le solde, soit la somme de 6.010.329,78 € au compte de report à nouveau.

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866
Titres émis			
Titres remboursés	-		
ou annulés	-		
Réduction capital			
Titres en fin d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866

10) Provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. non utilisée)	Reprise (prov. utilisée)	31/12/2021
Provisions pour litiges clients	407 700	600 000	- 333 390	- 74 310	600 000
Provisions pour litiges Autres	-				-
Provisions pour Amendes	597 998				597 998
Provisions pour pertes de change	696 114	2 758 802	- 3 314 132		146 784
Provisions pour risques filiales	100 000				100 000
Provisions pour risques prud'homaux	468 000	108 000	- 101 420	- 149 580	325 000
Provisions pour risques divers	846 391		- 91 058	- 531 333	224 000
Provisions pour Impôts					
Total Provisions pour risques	3 116 203	3 466 802	-3 840 000	-755 223	1 987 783
Provisions pour charges autres	-				-
Provisions pour médailles du travail	1 605 329	143 173	- 99 115	- 85 341	1 564 047
Total Provisions pour charges	1 605 329	143 173	-99 115	-85 341	1 564 047
Total Provisions pour risques et charges	4 721 532	3 609 975	-3 939 114	-840 564	3 551 830

11) Emprunts et dettes financières

	31/12/2020	Augmentation	Remboursements	31/12/2021
Emprunts	-			-
Intérêts courus sur emprunts	3 715		- 3 715	-
Emprunts auprès des EDC.	3 715	-	- 3 715	-
Emprunts souscrits auprès d'entités du groupe et/ou autres établissements	87 441 488	-	- 600 000	86 841 488
Intérêts courus sur emprunts	590 926			590 926
Cash Pool entités du groupe	41 317 675	137 930 093	- 132 017 439	47 230 329
Emprunts et dettes financières diverses	129 350 090	137 930 093	- 132 617 439	134 662 744
Total Emprunts et dettes financières	129 353 805	137 930 093	-132 621 154	134 662 744

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement des emprunts auprès d'entités du Groupe.

12) Dettes fournisseurs

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs	17 022 884	18 983 166
Fournisseurs - FNP	11 397 254	11 578 975
Compte-Courant Facturation Intra-Groupe	158 930	300 857
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 579 067	31 162 998

13) Autres dettes d'exploitation

	31/12/2020	31/12/2021
Dettes sociales	14 050 953	11 203 927
Dettes fiscales	1 739 187	2 216 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 334 051	2 364 917
Autres dettes d'exploitation	20 124 192	15 785 427
Clients créditeurs	1 384 889	1 011 995
Compte-Courant Facturation Groupe	9 628 657	-
Autres dettes	1 782 496	5 018 261
Autres dettes	12 796 042	6 030 256

**Dont Avances et acomptes reçus sur commandes en cours*

14) Produits constatés d'avance

	31/12/2020	31/12/2021
Produits constatés d'avance : Stocks PF en transit	3 029 463	8 001 692
Produits constatés d'avance	3 029 463	8 001 692

15) Chiffre d'affaires

en KEUR	31/12/2020	%	31/12/2021	%
France	27 181	13%	23 218	13%
Exportations	181 904	87%	155 379	87%
Chiffre d'affaires total	209 085	100%	178 597	100%
Parfumerie	-	0%	-	0%
Pharmacie	197 952	95%	166 812	93%
Management fees	10 319	5%	8 714	5%
Autres produits	814	0%	3 071	2%
Chiffre d'affaires total	209 085	100%	178 597	100%

16) Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2021
Produits financiers des participations	-	1 104 178
Produits des autres valeurs mobilières et créances	254 438	253 261
Autres intérêts et produits assimilés	8 579	9 311
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 352 778	11 639 132
Différences positives de change	3 427 461	3 235 891
Produits financiers	6 043 256	16 291 773
Dotations financières aux amortissements	- 2 965 233	- 2 758 802
Intérêts et charges assimilées	- 2 693 365	- 2 726 663
Différences négatives de change	- 3 680 447	- 1 695 120
Charges financières	-9 339 045	-7 181 586
Résultat financier	-3 295 789	9 110 187

La principale devise sur laquelle se fonde les différences de change portent sur le USD.

17) Résultat exceptionnel

	31/12/2020	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	536 459	36 941
Produits exceptionnels sur opérations en capital	282 544	88 961
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 874 165	2 538 910
Produits exceptionnels	3 693 168	2 664 813
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 148 191	- 677 237
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 44 110	- 62 413
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	- 2 721 121	- 4 410 017
Charges exceptionnelles	-2 913 422	-5 149 667
Résultat exceptionnel	779 746	-2 484 854

18) Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôts	Impôt 2021	Résultat net 2021
Résultat courant	165 571	1 051 025	1 216 596
Résultat exceptionnel	- 2 484 854		- 2 484 854
Total	- 2 319 284	1 051 025	- 1 268 259

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2020	31/12/2021
Résultat avant impôt	14 068 285	165 571
Variation des provisions réglementées	28 751	- 2 283 484
Résultat corrigé avant impôt	14 097 036	- 2 117 914

Variation de la dette future d'impôt :

	31/12/2020	31/12/2021
Congés Payés	3 707 548	3 514 385
Organic	316 264	361 203
Participation	1 314 350	- 321 496
Prov. pour pertes de change	696 114	140 784
Prov. pour dépréciation des immos corporelles	696 854	391 521
Prov. pour dépréciation des comptes courants		-
Prov. pour dépréciation des autres créances		-
Risques clients et divers		-
Provisions pour restructuration		-
Provisions pour dépréciation des titres	31 303 842	22 978 842
Base d'allègement de la dette future d'impôt	38 034 972	27 065 239
Amortissements dérogatoires	- 13 932 449	- 16 215 933
Base d'accroissement de la dette future d'impôt	- 13 932 449	- 16 215 933
Total Base d'allègement de la dette future d'impôt	24 102 523	10 849 305

	31/12/2020	31/12/2021
Déficits reportables au 31/12 de l'année N-1	- 0	- 0
Corrections déficits reportables N-1	-	-
Résultat comptable déficitaire généré au cours de l'exercice	0	-
Déficits reportables utilisés au cours de l'exercice	-	-
Total déficits reportables	0	0

E- Autres informations

1) Echancier des créances et des dettes

	31/12/2021	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 497 060	10 497 060	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 393 751	-	1 393 751
Créances clients et comptes rattachés	21 732 366	21 732 366	-
Fournisseurs débiteurs	715 661	715 661	-
Créances sociales	291 350	291 350	-
Créances fiscales	3 714 738	3 714 738	-
Créances Groupe et associés	42 587 369	42 587 369	-
Autres créances	886 304	886 304	-
Charges constatées d'avance	1 488 960	1 488 960	-
Etat des échéances des créances	83 307 560	81 913 808	1 393 751

	31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	134 662 744	47 821 255	86 841 488	-
Fournisseurs et comptes rattachés	31 162 998	31 162 998	-	-
Dettes sociales	11 203 927	11 203 927	-	-
Dettes fiscales	2 216 583	2 216 583	-	-
Dettes sur immobilisations	2 364 917	2 364 917	-	-
Clients créditeurs	1 011 995	1 011 995	-	-
Autres dettes Groupe	-	-	-	-
Autres dettes	5 018 261	5 018 261	-	-
Produits constatés d'avance	8 001 692	8 001 692	-	-
Etat des échéances des dettes	195 643 117	108 801 629	86 841 488	-

2) Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir	31/12/2020	31/12/2021
Ristournes ou avoirs à recevoir	313 564	367 073
Etat, produits à recevoir	-	-
Produits sur comptes courants à recevoir	-	-
Produits sur débiteurs divers à recevoir	-	72 258
Indemnités d'assurance à recevoir	-	-
Intérêts courus sur Cash Pool à recevoir	12 003	11 148
Produits à recevoir	325 566	450 479

Charges à payer	31/12/2020	31/12/2021
Intérêts sur emprunts auprès des EDC	3 715	-
Intérêts sur emprunts Groupe	590 926	590 926
Intérêts courus sur Cash Pool	3 675	4 329
Charges à payer : dépenses réelles	598 316	595 255

Factures non parvenues sur achats	11 383 442	11 847 580
Factures non parvenues sur services extérieurs	-	-
Factures non parvenues sur transports	-	-
Factures non parvenues diverses	13 811	31 395
Factures non parvenues sur achats d'immobilisations	1 926 591	1 020 617
Avoirs à établir	479 166	240 805
Ristournes à accorder	760 383	707 413
Congés Payés	3 707 548	3 514 355
Autres charges à caractère social à payer	6 690 297	4 026 449
Autres charges à caractère fiscal à payer	449 008	137 947
Commissions à payer	1 599 110	1 690 952
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer : dépenses estimées	27 009 356	23 217 543

3) Consolidation et intégration fiscale

Conformément à l'article L223-17 du Code de Commerce, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé, dans la mesure où la société et ses filiales sont consolidés dans les comptes de la société SODA SAS, sis 14 bis Terrasse Bellini, 92800 Puteaux.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue le 03 mars 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la Société SDG Pharma Holdings S.A.S, anciennement JIC Firmiana (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société mère en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la société Soda S.A.S. conformément à l'accord donné par la Société à l'option exercée par Soda en ce sens ; les modalités de cette intégration sont régies par une convention d'intégration fiscale conclue en date du 15 mars 2022.

La contribution de la société à la dette d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période d'imposition à la cotisation d'impôt sur les sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce, la Société a indirectement été acquise le 30 septembre 2021 dans le groupe de SODA.

Les sociétés qui font partie du groupe constitué par SODA S.A.S et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement sont les suivantes :

• Boron SAS	France
• Silica SAS	France
• SGD Pharma Holdings SAS	France
• SGD GROUP SAS	France
• SGD Asia Pacific Co., Ltd	Chine
• Embelia S.A.S.	France
• Société de Services Verriers SAS	France
• SGD Kipfenberg GmbH	Allemagne
• SGD Germany GmbH	Allemagne
• SGD Glass India Private Ltd*	Inde
• SGD Pharma Packaging, Inc	USA
• SGD PHARMA INDIA Ltd	Inde
• Netherlands Glass Investment BV	Pays-Bas
• SGD Italia Srl	Italie
• SGD Pharma Spain (créée en 2018)	Espagne

Cash pool

Le groupe SGD fonctionne avec un cash pool Euros dont SGD SA est la société centralisatrice et qui regroupe les sociétés suivantes : Embelia S.A.S., Société de Services Verriers, SGD Group S.A.S, SDG Pharma Holdings S.A.S, SILICA S.A.S, BORON S.A.S, SODA S.A.S, SGD Italia Srl, SGD Pharma Packaging Inc, SGD Germany GmbH, SGD Kipfenberg et SGD Pharma Spain.

5) Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de charge enregistrée au titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction du Groupe dans les comptes de la société SGD SA.

6) Ventilation de l'effectif moyen

Au cours de l'exercice 2021, l'effectif moyen de SGD SA s'est élevé à 761 Equivalents Temps Plein. (Hors stagiaires, apprentis, contrats pro et personnel mis à disposition)

	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2021
Cadres	126	110
Agents de maîtrise	170	205
Haute maîtrise	18	19
Employés	10	8
Ouvriers	406	419
Total	744	761

7) Budget de Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique nécessaire dans le domaine des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer de nouvelles techniques de fabrication tant pour le verre que pour le parachèvement en particulier dans le domaine de l'automatisation industrielle, le respect de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

8) Quotas de CO2

La société s'est vu attribuer au titre de la période de 2021 à 2025 de nouveaux quotas de CO2, initialement relatifs aux sites de Mers-les-Bains et de Sucy-en-Brie.

Au titre de l'exercice 2021, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 42 218 tonnes. La consommation de l'exercice de 44 878 tonnes. La société a acheté courant 2021 en nombre suffisant les quotas lui permettant de couvrir son obligation.

Au titre de l'exercice 2021, les quotas de CO2 attribués au site de Saint-Quentin s'élèvent à 6 897 tonnes. La consommation de l'exercice de 9 265 tonnes.

9) Passifs éventuels

Passifs éventuels liés à des litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur la qualité des produits vendus, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux montants non significatifs ou non déterminables à ce stade.

Passifs éventuels liés à la législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement. Celles-ci imposent des normes de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint-Quentin-la-Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la législation environnementale en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa responsabilité civile.

Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Cf. ci-dessous paragraphe sur les garanties financières environnementales.

Passifs éventuels liés à l'amiante

L'amiante n'est jamais entré dans la composition des produits fabriqués et vendus par la société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante dans le processus de production et les vêtements de protection contre la chaleur a été définitivement interrompue.

En France, un nombre limité d'employés ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont certaines sont toujours en cours. Nous considérons donc que les risques liés à l'amiante ne sont pas de nature à affecter de manière significative la situation financière de la société ou ses résultats.

Passifs éventuels liés à la taxe sur la valeur ajoutée

Dans le cadre de la vérification de comptabilité de la société SGD S.A. menée par la DVNI sur les années 2016 à 2018, le vérificateur a procédé à des redressements de TVA non déductible d'un montant de 8 961 590 euros et de 590 956 euros d'intérêts de retard sur les opérations triangulaires réalisées entre la société SGD S.A. établie en France et la société SGD Kipfenberg établie en Allemagne.

Les redressements ont été fondés sur la règle dite du « filet de sécurité » prévue par l'article 258 C, II du CGI, qui dispose que « *le lieu de l'acquisition est réputé se situer en France si l'acquéreur a donné au vendeur son numéro d'identification à la taxe sur la valeur ajoutée en France et s'il n'établit pas que l'acquisition a été soumise à la taxe sur la valeur ajoutée dans l'Etat membre de destination des biens* ». En effet, la société SGD S.A. a autoliquidé à tort la TVA française au titre des acquisitions de biens faites auprès de son fournisseur allemand alors même que ces biens avaient été directement expédiés depuis l'Allemagne à destination des Etats membres dans lesquels les clients étaient assujettis.

Face aux difficultés de mise en œuvre de la procédure de correction de la base d'imposition prévue par l'article 258 C, II du CGI qui impliquait en principe pour la société SGD de s'immatriculer à la TVA dans les Etats membres d'arrivée pour y réaliser rétroactivement une acquisition intracommunautaire de biens, la société assistée par ses conseils a proposé une solution alternative permettant de neutraliser les rappels de TVA en se plaçant rétroactivement sous le bénéfice de la mesure de simplification applicable aux opérations triangulaires, prévue à l'article 141 de la Directive TVA et transposée en France à l'article 258 D du CGI.

Le service de vérification a accepté cette proposition le 22 avril 2021 et a ainsi admis que la société :

- émette des factures rectificatives à l'attention de ses clients européens, comportant la mention « *application de l'article 141 de la directive 2006/112/CE du Conseil, du 28 novembre 2006* »,
- dépose des DEB complémentaires mentionnant le code régime 31, comme exigés respectivement par l'article 258 D, II, 1°, c du CGI et 258 D, II, 2° du CGI.
- qu'elle effectue des démarches auprès de quelques clients afin d'obtenir des attestations de ces derniers, confirmant avoir collecté la TVA au titre des achats effectués auprès de la société SGD S.A.

Le service vérificateur a adressé en parallèle des demandes d'assistance administrative auprès de trois Etats membres de l'Union européenne (Espagne, Italie et Portugal).

La Société a reçu en date du 15 février 2022 un avis de mise en recouvrement des rappels de TVA et des intérêts de retard. Elle a déposé après réception de cet avis une réclamation contentieuse auprès de la DVNI comprenant l'intégralité des éléments demandés par l'administration fiscale (factures rectificatives, attestations de quelques clients sur le correct traitement de la TVA collectée dans les Etats membres d'arrivée, dépôt des DEB complémentaires) à l'exception des DEB rectificatives pour l'année 2016 dans la mesure où les déclarations pour cette année étaient prescrites sur la plateforme ProDouane.

La Société a également demandé un sursis de paiement des rappels de TVA et des intérêts de retard qui lui a été accordé en date du 5 avril 2022.

A la date d'arrêté des comptes, le dossier est en cours d'instruction par le service vérificateur.

10) Engagements hors-bilan

Engagements de retraite

Les engagements liés au personnel non provisionnés au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à 8,7 M€ au 31 décembre 2021. Ces engagements ont été estimés sur la base d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires. Le taux d'actualisation retenu est de 0.95% au 31 décembre 2021.

Soutien accordé aux filiales

Crédit-bail

Le 13 janvier 2015, un contrat de crédit-bail a été souscrit avec la société Cougnaud pour financer les bâtiments administratifs de la nouvelle société de Saint-Quentin-Lamotte, pour un montant de 2,6 M€ et 84 échéances mensuelles avec une valeur résiduelle de 39 k€. Au 31 décembre 2021, l'encours restant dû est de 0.3 M€.

Le 28 décembre 2016, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de CM-CIC Leasing afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.9 M€ et 60 échéances mensuelles commençant au 28 décembre 2016. Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2021.

Garanties financières environnementales

Dans le cadre de la protection de l'environnement, une garantie financière a été mise en place afin de garantir la sécurité des sites. Il s'agit d'une garantie ICPE, dit Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Au 1er juillet 2014, une garantie financière environnementale a été mise en place pour le site de Sucy pour une durée de 5 ans prorogée jusqu'en 2024. Le montant du cautionnement pour le compte de SGD S.A. au bénéfice de l'Etat s'élève à 512 630 Euros.

Aide à la réindustrialisation (ARI)

Le 27 Juin 2014, grâce au programme de soutien à l'industrie initié par le Ministère du Redressement Productif, une subvention de €3.0m a été accordée à SGD S.A. en lien avec le projet de construction d'une nouvelle usine à St-Quentin. Cette aide attribuée par tranche en fonction de l'accomplissement de certaines étapes prédéfinies est remboursable en cinq ans. En début d'exercice le montant mobilisé était de €3.0m. Pendant l'exercice 2021, 600.000€ ont été remboursés. Au 31 décembre 2021, le montant mobilisé est de €1.2m.

Compte Personnel de Formation

« En application de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le Compte Personnel Formation a vu le jour à compter du 1er janvier 2015, disponible tout au long de la vie professionnelle. Le CPF remplace désormais le Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet d'accéder à des formations qualifiantes favorisant l'évolution professionnelle et répondant aux besoins du marché de l'emploi. Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie professionnelle, même en cas de changement d'entreprise ou de chômage. A la différence du DIF, le CPF n'est pas géré par l'entreprise mais par la Caisse des Dépôts et Consignations »

SGD S.A.

Société par actions simplifiée au capital de 44 081 866 euros
Siège social : Tour CB16 – 17 place des Reflets – 92097 Paris La Défense Cedex
552 012 585 R.C.S. Nanterre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUIN 2022
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Proposition d'affectation du résultat et résolutions votées

[...]

RÉSOLUTION N°2. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'Assemblée, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître une perte de (1 268 258,52) euros et à l'invitation du Président, décide d'affecter cette perte en totalité au compte de report à nouveau.

Le solde du compte report à nouveau s'élève ainsi 13 392 810,52 euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres	
Exercice clos le 31 décembre 2020	-	-	4 000 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	-	-	2 500 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	-	-	2 500 000 €

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée

[...]

C.N.L

Pour extrait certifié conforme
Soda
Par : M. Christophe Nicoli



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SGD SA S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
SGD SA S.A.S.
14 bis, Terrasse Bellini - 92800 Puteaux

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SGD SA S.A.S.

Siège social : 14 bis, Terrasse Bellini - 92800 Puteaux
Capital social : €.44 081 866

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des Associés de la société SGD SA S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SGD SA S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe 9 de la note « E- Autres informations » de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Passifs éventuels liés à la taxe sur la valeur ajoutée » concernant la situation de la société au regard du contrôle fiscal relatif à la TVA en cours d'instruction.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- *Estimation de la Direction*

La note B « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les estimations significatives retenues par la Direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Comme indiqué dans la note B de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- *Titres de participation*

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 11 909 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note B de l'annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et des informations fournies dans les notes de l'annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Cherqui
Associé

Table des matières

Etats de synthèse	3
Bilan	3
Compte de résultat	4
Annexe au bilan et au compte de résultat	5
A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice	5
B- Principes, règles et méthodes comptables	6
C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat	11
1) Immobilisations incorporelles	11
2) Immobilisations corporelles	11
3) Immobilisations financières	12
4) Stocks et en-cours	13
5) Créances Clients	13
6) Autres créances d'exploitation	14
7) Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
8) Charges constatées d'avance	14
9) Capitaux Propres	15
10) Provisions pour risques et charges	16
11) Emprunts et dettes financières	16
12) Dettes fournisseurs	17
13) Autres dettes d'exploitation	17
14) Produits constatés d'avance	17
15) Chiffre d'affaires	18
16) Résultat financier	18
17) Résultat exceptionnel	19
18) Impôt sur les sociétés	19
E- Autres informations	21
1) Echancier des créances et des dettes	21
2) Produits à recevoir et charges à payer	22
3) Consolidation et intégration fiscale	23
4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées	23
5) Rémunération des dirigeants	23
6) Ventilation de l'effectif moyen	24
7) Budget de Recherche et développement	24
8) Quotas de CO2	24
9) Passifs éventuels	24
10) Engagements hors-bilan	26

Etats de synthèse

Bilan

		31/12/2021			31/12/2020
	Note	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1	30 848 735	- 28 806 596	2 042 139	1 960 717
Immobilisations corporelles	2	239 942 262	- 134 289 366	105 652 896	97 972 128
Immobilisations financières	3	46 778 814	- 22 978 842	23 799 972	12 502 725
Total Actif Immobilisé		317 569 811	- 186 074 804	131 495 007	112 435 570
Stocks et en-cours	4	78 406 222	- 18 593 624	59 812 598	57 586 580
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	6	348 588	-	348 588	363 199
Créances clients	5	21 732 366	- 243 660	21 488 706	29 699 705
Autres créances d'exploitation	6	47 846 834	- 69 267	47 777 568	57 476 193
Valeurs mobilières de placement	7	92	-	92	91
Disponibilités	7	23 630 863	-	23 630 863	29 413 773
Charges constatées d'avance	8	1 488 960	-	1 488 960	1 447 868
Ecart de conversion Actif		140 784	-	140 784	696 114
Total Actif Circulant		173 594 710	- 18 906 550	154 688 160	176 683 522
Total Actif		491 164 521	- 204 981 354	286 183 167	289 119 092
Capital				44 081 866	44 081 866
Primes liées au capital				3 766 238	3 766 238
Ecart de réévaluation				1 029 820	1 029 820
Réserves et report à nouveau				22 987 329	16 450 139
Résultat de l'exercice				- 1 268 259	10 537 190
Subventions d'équipement				33 848	88 331
Provisions réglementées				16 215 933	13 932 449
Total Capitaux Propres	9			86 846 775	89 886 032
Provisions pour risques et charges	10			3 551 830	4 721 532
Emprunts et dettes financières	11			134 662 744	129 961 811
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13			63 777	145 340
Dettes fournisseurs	12			31 162 998	28 579 067
Autres dettes d'exploitation	13			15 785 427	20 124 192
Autres dettes	13			5 966 479	12 650 702
Produits constatés d'avance	14			8 001 692	3 029 463
Ecart de conversion Passif				141 445	20 952
Total Passif Circulant				199 336 392	199 233 060
Total Passif				286 183 167	289 119 092

Compte de résultat

	Note	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue de biens		166 873 835	197 779 192
Production vendue de services		11 722 933	11 305 479
Chiffre d'affaires net	15	178 596 767	209 084 672
Production stockée		10 904 746	6 831 307
Production immobilisée		1 386 476	642 023
Subvention d'exploitation		5 094	-
Reprise sur amort. et prov. et transferts de charge		5 407 266	1 799 315
Autres produits d'exploitation		17 703 582	9 272 645
Total Produits d'exploitation		196 300 349	218 357 316
Achats de marchandises		23 122 284	27 517 859
Variation de stocks		- 32 171	62 030
Achats de matières premières et approvisionnements		20 817 995	19 868 779
Variation de stocks		- 318 460	- 39 245
Autres achats et charges externes		70 681 750	71 612 681
Impôts et taxes		4 361 957	6 093 442
Salaires et traitements		36 620 055	37 259 115
Charges sociales		15 908 930	16 148 840
Dotations des amortissements et des provisions		34 028 610	22 444 207
Autres charges d'exploitation		54 016	25 535
Total Charges d'exploitation		205 244 966	200 993 243
Résultat d'exploitation		- 8 944 617	17 364 074
Produits financiers		16 291 773	6 043 256
Charges financières		- 7 181 586	- 9 339 045
Résultat financier	16	9 110 187	- 3 295 789
Résultat courant avant impôt		165 571	14 068 285
Produits exceptionnels		2 664 813	3 693 168
Charges exceptionnelles		- 5 149 667	- 2 913 422
Résultat exceptionnel	17	- 2 484 854	779 746
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		321 496	- 1 314 350
Crédit Impôt Recherche		729 529	- 2 996 491
Résultat net		- 1 268 259	10 537 190

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 286.183.167 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 1.268.259 €.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2021 couvrent une période de 12 mois d'activité.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice

Activité et de la Société

La Société a pour activité la réalisation, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés principalement à l'industrie Pharmaceutique.

Faits significatifs de l'exercice

- L'exercice écoulé a été marqué par l'acquisition, le 30 septembre 2022, de 99,02% des titres de la société SGD Pharma Holdings, ancienne holding mère du groupe SGD, par la société Silica, société contrôlée par la société Soda. Au résultat de cette opération, Soda est désormais la nouvelle holding mère du groupe SGD au niveau de laquelle s'effectue la consolidation des comptes du groupe. Un nouveau groupe d'intégration fiscale, dont Soda est la société intégrante, a été mis en place en France. Depuis le 1^{er} janvier 2022, SGD S.A. a intégré ce nouveau groupe d'intégration fiscale. Cette opération s'est accompagnée du remplacement de SGD Pharma Holdings par Soda en qualité de président de la Société.
- La reconstruction du four 2 de l'usine de Sucy et du four 2 de Saint-Quentin a eu lieu en 2021 après une année 2020 préparatoire.
- Sur l'année 2021, la Société a continué à être impactée par l'épidémie de COVID-19 de manière plus importante qu'en 2020 en raison d'une baisse de ces volumes de ventes liée à (i) une baisse des pathologies hivernales liée à l'absence d'interactions sociales, (ii) une baisse des hospitalisations hors Covid et (iii) une baisse des commandes des clients en 2021 en conséquence d'un phénomène de surstockage opéré sur le premier semestre 2020 lié à la crainte de pénurie de produits. Face à cette baisse des volumes, la Société a engagé un programme de réduction de ses stocks pour les ramener à un niveau conforme à celui précédant la crise COVID-19. Ce programme a conduit à deux actions conjointes :
 - o Des lignes de production ont été arrêtées pendant plusieurs semaines sur les sites de Sucy et de Saint Quentin au 2^{ème} semestre 2021 pour baisser la production de flacons et par conséquent ralentir la constitution de nouveaux stocks
 - o En octobre 2021, la Société a décidé de détruire une partie de ses stocks de produits finis, soit 9 000 tonnes. Les travaux de destruction ont débuté en 2021 mais la majeure partie sera réalisée sur l'année 2022. Une provision relative à la destruction de ces stocks a été enregistrée au 31 décembre 2021 pour un montant de 10,7 m€.
- SGD Pharma a maintenu son engagement dans la prévention du COVID-19 engagé en 2020 en renforçant les mesures sanitaires mises en place sur ses sites pendant la crise, et en facilitant la vaccination de ses employés. 381 salariés ont été contaminés en 2021 sans impact significatif sur la production.
- La société a également reçu une notification de redressement de la TVA auto liquidée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg pour les années 2016, 2017 et 2018 pour un montant total en principal de 8,9 m€, auquel s'ajoutent 561k€ d'intérêts de retard. Ce redressement est actuellement en cours de discussion avec l'administration fiscale. (cf. paragraphe 9 sur les passifs éventuels)
- La Société a conclu, en juillet 2021, un bail commercial portant sur des locaux situés Tour CB16 – 17 place des Reflets – 92097 Paris La Défense Cedex, en vue du déménagement de la Société à cette adresse début avril 2022. L'état des lieux de sortie a eu lieu le 31 mars 2022 sans difficulté quant à la restitution du dépôt de garantie.
- En date du 1^{er} octobre 2021, la Société a décidé de mettre en place un programme d'affacturage confidentiel et déconsolidant, par le biais d'une subrogation conventionnelle, portant sur certaines créances commerciales et permettant ainsi à SGD SA d'obtenir d'HSBC FACTORING (FRANCE), sous réserve des termes et conditions stipulés au sein du contrat d'affacturage, un financement sans recours de ses créances dans la limite d'un montant maximum de trente millions (30.000.000) d'euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit Russo-Ukrainien en début d'année 2022 a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un facteur de volatilité, en particulier sur les prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement. Il a entraîné une hausse très significative des coûts de l'énergie (gaz et électricité) avec un très fort impact sur nos coûts de production. Au niveau commercial, l'impact de ce conflit reste relativement limité sur les volumes de ventes.

Afin de limiter son exposition au risque d'impayés, la société a mis en place un mécanisme de prépaiement auprès de ses clients pour toutes commandes passées depuis le début du conflit.

Des actions ont été également prises pour minimiser l'impact lié à la hausse des prix des matières premières et de l'énergie sur les marges, notamment par la mise en œuvre d'une nouvelle campagne de hausse tarifaire auprès de ses clients via des surcharges de prix énergétiques et de transport effectives à partir d'avril 2022 afin d'absorber une partie de ces surcoûts.

B- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Recours à des estimations

Pour préparer les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction de la société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2021 ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur les dépréciations relatives aux actifs incorporels et corporels industriels et financiers.

Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le fonds commercial est amorti linéairement sur 25 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises antérieurement à 1976 qui figurent au bilan pour leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les moules de production sont comptabilisés en tant qu'actifs immobilisés.

Le gros entretien sur les fours et les machines de fabrication des flacons est immobilisé dès lors qu'il prolonge de façon significative la durée d'utilisation de ces équipements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- Constructions et bâtiments : entre 10 et 25 ans
- Installations des fours de fusion : entre 2 et 12 ans
- Agencements, installations, matériel et outillage : entre 6 et 10 ans
- Matériel informatique : entre 4 et 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau : 10 ans
- Moules : 2 ans

La différence entre les amortissements comptables, dont les modalités sont précisées ci-dessus, et ceux calculés par l'application de la législation fiscale est portée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles à durée définie et corporelles font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la Direction de la Société, ou sur la base d'une valeur estimée de réalisation en cas de cession envisagée.

La société SGD S.A. ne dispose pas d'immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées quand les critères de l'article 212-3 du PCG sont remplis.

Immobilisations financières

Conformément à la possibilité offerte par le règlement CRC n°2004-06, entré en vigueur le 1er janvier 2005, et suivant l'avis du CNC n°2007-C du 15 juin 2007 précisant les modalités de l'exercice de l'option de comptabilisation des frais d'acquisition de titres, les titres de participation acquis à compter du 1er janvier 2007 sont inscrits pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Un impairment test est réalisé au moins une fois par an.

Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs valeurs d'inventaire.

A chaque clôture, la société effectue un test de perte de valeur et revoit, ainsi, de façon distincte la valeur comptable de ses titres de participation afin de déterminer s'il existe d'éventuels indicateurs de perte de valeur relatifs à ces actifs. La société évalue la valeur

d'inventaire de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif est rattaché afin de déterminer le montant éventuel de la perte de valeur ; chaque filiale (entité légale indépendante) de SDG Pharma Holdings S.A.S OU SGD Group constituant une Unité Génératrice de Trésorerie distincte. Pour apprécier la valeur recouvrable, les flux de trésorerie futurs sont actualisés avec un taux reflétant les valeurs du marché monétaire actuel et les risques spécifiques aux activités des actifs concernés. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est comptabilisée immédiatement au compte de résultat en tant que perte de valeur. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations sont reprises lorsque l'indice de perte de valeur n'est plus avéré et qu'il y a eu un changement positif dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur comptable des immobilisations concernées est ramenée à la nouvelle valeur recouvrable estimée. Les reprises de pertes de valeur sont constatées immédiatement au compte de résultat. Les calculs des tests de perte de valeur utilisent des prévisions de flux de trésorerie issues des plans financiers prévisionnels à quatre ans approuvés par la Direction de la société.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (« WACC »), attendu par la société. Le taux retenu dans le cadre de cet exercice est de 7,6%.

Stock de matières premières, en-cours et produits finis

Le coût des matières premières inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. La valeur brute des stocks de matières premières est calculée selon leur coût d'acquisition budgété ou « coûts standards ». Les stocks de matière première font l'objet d'une revalorisation au coût réel en vue de l'établissement des comptes sociaux.

La valeur brute des stocks de produits finis est évaluée en tenant compte d'un « coût complet de revient » qui inclut principalement leur coût de production budgété ou « coût standard » de production. Pour l'établissement des comptes de fin d'année les stocks sont revalorisés au réel sur la base de l'incorporation des coûts fixe elle-même reflet de l'activité normative.

Une dépréciation des stocks est enregistrée lorsque leur prix de revient réel est inférieur à leur valeur nette de réalisation, qu'il existe des incertitudes quant à leur écoulement, un risque d'obsolescence ou un problème lié à la qualité du produit.

La dépréciation est calculée selon la catégorie des stocks de la manière suivante :

- **Stock Indisponible dit "à scraper"** (Il inclut le cas d'indisponibilité suivant : Mise au rebut avec le défaut de verre ; pour scraper avec un défaut de décoration ; en attente de l'autorisation commerciale de la ferraille.) Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible** qui inclut les cas suivants : Recherche physique d'un inventaire ; Sinistre. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible « en attente »** : En attente de décision ; En attente d'un contrôle qualité (interne / externe) ; Laboratoire d'attente / décision commerciale ; En attente de décoration de villégiature. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant dans les articles indisponibles.

- **Stock indisponible « à décaper »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock indisponible « autres cas »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 6 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock disponible « rotation lente »** : cette catégorie inclut les articles disponibles en stocks depuis plus d'un an. Si ces stocks sont couverts à moins de 2 ans par des ventes, ils doivent être dépréciés à 50%. Si ces stocks ne sont pas couverts par des ventes à plus de 2 ans, ils doivent être dépréciés à 100%.

- **Stock disponible « marge négative »** : une dépréciation est comptabilisée sur cette catégorie de stocks dès lors que le prix de vente corrigé du coût de revient standard des stocks et des frais variables de ventes associés est négatif.

- **Stock « matières premières (énergie) et emballage »** : dès lors qu'ils ne sont pas consommés au-delà d'une année de stockage, ces éléments sont dépréciés à 50%. Au-delà de 2 ans de stockage, les éléments sont dépréciés à 100%.

- **Stock « maintenance, pièces détachées et réfractaires »** : dès lors que ces stocks ne sont pas consommés après un an, ils sont dépréciés à 25%. Au-delà de 2 ans, ils sont dépréciés à 50% et au-delà de 3 ans, ils sont dépréciés à 100%.

- **Quotas de CO2** : En application du Règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 publié par l'ANC relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, la société a comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2013 les quotas d'émission de

CO2 selon le modèle « Production ». Les quotas de CO2 alloués sont dorénavant comptabilisés pour une valeur nulle en stock et les quotas de CO2 acquis, le cas échéant, pour le coût d'achat.

La société a une obligation d'achat de quotas de CO2 lorsque les émissions annuelles de CO2 de la société sont supérieures aux quotas de CO2 obtenus au titre du même exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que leur valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. La dépréciation est calculée sur la base d'un pourcentage du solde du compte client arriéré. Ce pourcentage est déterminé comme suit :

- Clients en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours couverts par assureur crédit : 10% (soit 100% de dépréciation sur la part non indemnisée par l'assurance-crédit)
- Clients à profil risqué en dépassement d'échéance supérieur à 90 jours non couvert par assureur crédit : 100%
- Clients à profil moins risqué en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours non couvert par assureur crédit : 100%

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les créances font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

En date du 1er octobre 2021, la Société a décidé de mettre en place un programme d'affacturage confidentiel et déconsolidant, par le biais d'une subrogation conventionnelle, portant sur certaines créances commerciales et permettant ainsi à SGD SA d'obtenir d'HSBC FACTORING (FRANCE), sous réserve des termes et conditions stipulés au sein du contrat d'affacturage, un financement sans recours de ses créances dans la limite d'un montant maximum de trente millions (30.000.000) d'euros.

Par conséquent, les créances cédées à HSBC FACTORING sont déconsolidées dans le bilan de la Société.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Figurent sous cette rubrique des provisions pour risques, pour litiges, pour gros entretien, pour restructuration, et pour médailles du travail.

Dettes libellées en devises

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les dettes font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Cash pool

SGD S.A. est la société centralisatrice de la trésorerie de certaines sociétés du groupe, via une convention de cash pooling. Les fonds avancés par les sociétés du groupe (ou mis à leur disposition) au sein du cash pool sont présentés en « autres créances » ou en « Emprunts et dettes financières divers » vis-à-vis du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes des comptes bancaires libellés en devises sont réévalués au cours de clôture.

La société dispose de valeurs mobilières de placement (« SICAV ») réalisables à tout moment. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative au 31 décembre de l'année.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraites ne font pas l'objet de provisions et sont mentionnés dans la section « engagements hors bilan » de la présente annexe. Toutefois, les compléments de retraite versés sont passés en charges de l'exercice au titre duquel ils sont versés.

Médaille du travail

Une provision est constituée sur la base des informations communiquées par l'actuaire SPAC. Pendant l'exercice comptable, dès lors qu'il y a un versement au titre des médailles du travail, une reprise de provision est constituée et la charge réellement comptabilisée à hauteur du montant versé. Le taux d'actualisation retenu est de 0,95% au 31 décembre 2021.

C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat

1) Immobilisations incorporelles

	31/12/2020	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2021
Frais de développement	900 000	125 500	-	1 025 500
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds de commerce	491 961	-	-	491 961
Droits, brevets, logiciels	28 212 957	1 151 851	- 33 534	29 331 274
Immobilisations incorporelles brutes	29 604 918	1 277 351	- 33 534	30 848 735
Amortissements Frais de développement	- 247 123	- 182 132	-	- 429 255
Amortissements Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Amortissements Fonds de commerce	- 491 961	-	-	- 491 961
Amortissements Droits, brevets, logiciels	- 26 905 117	- 1 013 798	33 534	- 27 885 380
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 27 644 201	- 1 195 929	33 534	- 28 806 596
Total valeur nette	1 960 717	81 422	-	2 042 139

2) Immobilisations corporelles

	31/12/2020	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2021
Terrains	7 458 425	-	-	7 458 425
Constructions	57 223 257	4 601 513	- 157 899	61 666 870
Installations techniques	135 285 474	32 816 726	- 15 814 655	152 287 545
Moules	10 082 327	4 935 072	- 4 884 363	10 133 035
Autres immos corporelles	4 714 770	126 254	- 283 032	4 557 991
Immobilisations corporelles en cours	19 458 132	23 177 295	- 38 797 033	3 838 395
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles brutes	234 222 384	65 656 859	- 59 936 981	239 942 262
Amortissements Terrains	- 1 262 955	- 230 038	-	- 1 492 993
Amortissements Constructions	- 27 145 109	- 3 349 839	106 561	- 30 388 387
Amortissements Installations techniques	- 98 341 486	- 10 251 851	15 635 056	- 92 958 281
Amortissements Moules	- 5 085 312	- 4 940 194	4 884 363	- 5 141 142
Amortissements Autres immos corporelles	- 3 718 541	- 480 897	282 395	- 3 917 043
Amortissement immobilisations corporelles	- 135 553 403	- 19 252 818	20 908 375	- 133 897 845
Dépréciation des Installations techniques et Moules	- 696 854	-	305 333	- 391 521
Dépréciations des métaux précieux	-	-	-	-
Dépréciations des immobilisations corporelles en-cours	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 696 854	-	305 333	- 391 521
Total valeur nette	97 972 128	46 404 041	- 38 723 273	105 652 896

3) Immobilisations financières

	31/12/2020	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2021
Participations évaluées selon la méthode de mise en éq.	-	-	-	-
Titres de participation	34 265 997	622 006	-	34 888 003
Autres formes de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	9 206 939	1 290 121	-	10 497 060
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	333 631	1 147 726	- 87 606	1 393 751
Immobilisations financières	43 806 567	3 059 853	- 87 606	46 778 814
Dépréciation des participations évaluées selon la méthode de MenEq.	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	- 31 303 842	-	8 325 000	- 22 978 842
Dépréciation des autres formes de participation	-	-	-	-
Dépréciation des autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépréciation de prêts	-	-	-	-
Dépréciations des autres immos financières	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 31 303 842	-	8 325 000	- 22 978 842
Total valeur nette	12 502 725	3 059 853	8 237 394	23 799 972

Tableau des filiales et participations

Filiales, participations et autres titres (K€)		Capitaux Propres*	OP du capital (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et caution données par la société	CA HT 2021 *	Résultat net 2021*	Dividendes encaissés 2021
Embelia	France	3 910	100%	1 704	1 704	-	-	32 802	976	1 104
Société de Services Verriers (SSV)	France	777	100%	2 606	1 185	-	-	4 032	154	-
SGD Asia Pacific	Chine	8 325	100%	29 882	8 325	10 497	-	56 853	760	-
SGD Kipfenberg	Allemagne	8 380	6,0%	190	190	-	-	77 274	921	-
SCI Desjonquères Mers	France		100%	26	26	-	-			-
SGD S.A. Glass India Private Ltd	Inde		99,99%	1	-	-	-			-
SGD Italia	Italie			0						-
SGD Pharma Spain	Espagne		100,00%	3	3					-
TOTAL		21 392		34 413	11 433	10 497	-	170 961	2 811	1 104

* Les valeurs renseignées pour les filiales sont issues de leur jeu de compte IFRS.

4) Stocks et en-cours

	31/12/2020	31/12/2021
Stock de matières premières et approvisionnements	7 152 121	7 608 780
Stocks Certificats d'économie d'énergie	-	-
Stock de produits intermédiaires et finis	59 761 070	70 665 815
Stock de marchandises	99 456	131 626
Stocks et en-cours, Valeur brute	67 012 646	78 406 222
Dépréciation des matières premières et approvisionnements	- 2 647 255	- 2 564 010
Dépréciation des produits intermédiaires et finis	- 6 778 811	- 16 029 614
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Stocks et en-cours, Dépréciation	- 9 426 066	- 18 593 624
Stocks et en-cours, Valeur nette	57 586 580	59 812 598

5) Créances Clients

	31/12/2020	31/12/2021
Clients	29 665 249	32 686 001
Clients - Factures à établir	-	-
Clients - Créances cédées (Affacturage)	-	11 326 071
Clients - effets à recevoir	-	-
Clients douteux	277 382	372 436
Créances clients brutes	29 942 630	21 732 366
Dépréciation des créances clients	- 242 925	- 243 660
Créances clients nettes	29 699 705	21 488 706

6) Autres créances d'exploitation

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs (1)	676 762	715 661
Créances sociales	450 016	291 350
Créances fiscales	4 621 511	3 714 738
Créances Groupe et associés	51 631 572	42 587 369
Autres créances	878 909	886 304
Autres créances d'exploitation brutes	58 258 771	48 195 422
Dépréciation des créances Groupe	- 320 000	-
Dépréciation des autres créances	- 99 380	- 69 267
Autres créances d'exploitation nettes	57 839 391	48 126 156

(1) y compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2020	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	91	92
Disponibilités	29 413 773	23 630 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 413 864	23 630 955

8) Charges constatées d'avance

	31/12/2020	31/12/2021
Charges constatées d'avance : Services Extérieurs	1 447 868	1 488 960
Charges constatées d'avance	1 447 868	1 488 960

9) Capitaux Propres

	31/12/2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	QP de subv. virée au résultat	Provisions réglementées	31/12/2021
Capital	44 081 866						44 081 866
Primes liées au capital	3 766 238						3 766 238
Ecart de réévaluation	1 029 820						1 029 820
Réserve légale	2 532 191	526 860					3 059 051
Autres réserves	5 267 209						5 267 209
Report à nouveau	8 650 739	6 010 330					14 661 069
Résultat de l'exercice	10 537 190	- 10 537 190	- 1 268 259				- 1 268 259
Subventions d'équipement	88 331				- 54 483		33 848
Provisions réglementées	13 932 449					2 283 484	16 215 933
Capitaux Propres	89 886 032	- 4 000 000	- 1 268 259	-	- 54 483	2 283 484	86 846 775

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice 2020 (10.537.189,78 €) a été affecté de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 526.860,00 €,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 4.000.000€,
- Le solde, soit la somme de 6.010.329,78 € au compte de report à nouveau.

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866
Titres émis			
Titres remboursés	-		
ou annulés	-		
Réduction capital			
Titres en fin d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866

10) Provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. non utilisée)	Reprise (prov. utilisée)	31/12/2021
Provisions pour litiges clients	407 700	600 000	- 333 390	- 74 310	600 000
Provisions pour litiges Autres	-				-
Provisions pour Amendes	597 998				597 998
Provisions pour pertes de change	696 114	2 758 802	- 3 314 132		140 784
Provisions pour risques filiales	100 000				100 000
Provisions pour risques prud'homaux	468 000	108 000	- 101 420	- 149 580	325 000
Provisions pour risques divers	846 391		- 91 058	- 531 333	224 000
Provisions pour Impôts					
Total Provisions pour risques	3 116 203	3 466 802 	-3 840 000	-755 223	1 987 783
Provisions pour charges autres	-				-
Provisions pour médailles du travail	1 605 329	143 173	- 99 115	- 85 341	1 564 047
Total Provisions pour charges	1 605 329	143 173	-99 115	-85 341	1 564 047
Total Provisions pour risques et charges	4 721 532	3 609 975	-3 939 114	-840 564	3 551 830

11) Emprunts et dettes financières

	31/12/2020	Augmentation	Remboursements	31/12/2021
Emprunts	-			-
Intérêts courus sur emprunts	3 715		- 3 715	-
Emprunts auprès des EDC.	3 715	-	- 3 715	-
Emprunts souscrits auprès d'entités du groupe et/ou autres établissements	87 441 488	-	- 600 000	86 841 488
Intérêts courus sur emprunts	590 926			590 926
Cash Pool entités du groupe	41 317 675	137 930 093	- 132 017 439	47 230 329
Emprunts et dettes financières diverses	129 350 090	137 930 093	- 132 617 439	134 662 744
Total Emprunts et dettes financières	129 353 805	137 930 093	-132 621 154	134 662 744

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement des emprunts auprès d'entités du Groupe.

12) Dettes fournisseurs

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs	17 022 884	18 983 166
Fournisseurs - FNP	11 397 254	11 878 975
Compte-Courant Facturation Intra-Groupe	158 930	300 857
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 579 067	31 162 998

13) Autres dettes d'exploitation

	31/12/2020	31/12/2021
Dettes sociales	14 050 953	11 203 927
Dettes fiscales	1 739 187	2 216 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 334 051	2 364 917
Autres dettes d'exploitation	20 124 192	15 785 427
Clients créditeurs	1 384 889	1 011 995
Compte-Courant Facturation Groupe	9 628 657	-
Autres dettes	1 782 496	5 018 261
Autres dettes	12 796 042	6 030 256

**Dont Avances et acomptes reçus sur commandes en cours*

14) Produits constatés d'avance

	31/12/2020	31/12/2021
Produits constatés d'avance : Stocks PF en transit	3 029 463	8 001 692
Produits constatés d'avance	3 029 463	8 001 692

15) Chiffre d'affaires

en KEUR	31/12/2020	%	31/12/2021	%
France	27 181	13%	23 218	13%
Exportations	181 904	87%	155 379	87%
Chiffre d'affaires total	209 085	100%	178 597	100%
Parfumerie	-	0%	-	0%
Pharmacie	197 952	95%	166 812	93%
Management fees	10 319	5%	8 714	5%
Autres produits	814	0%	3 071	2%
Chiffre d'affaires total	209 085	100%	178 597	100%

16) Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2021
Produits financiers des participations	-	1 104 178
Produits des autres valeurs mobilières et créances	254 438	253 261
Autres intérêts et produits assimilés	8 579	9 311
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 352 778	11 639 132
Différences positives de change	3 427 461	3 285 891
Produits financiers	6 043 256	16 291 773
Dotations financières aux amortissements	- 2 965 233	- 2 758 802
Intérêts et charges assimilées	- 2 693 365	- 2 726 663
Différences négatives de change	- 3 680 447	- 1 696 120
Charges financières	-9 339 045	-7 181 586
Résultat financier	-3 295 789	9 110 187

La principale devise sur laquelle se fonde les différences de change portent sur le USD.

17) Résultat exceptionnel

	31/12/2020	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	536 459	36 941
Produits exceptionnels sur opérations en capital	282 544	88 961
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 874 165	2 538 910
Produits exceptionnels	3 693 168	2 664 813
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 148 191	- 677 237
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 44 110	- 62 413
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	- 2 721 121	- 4 410 017
Charges exceptionnelles	-2 913 422	-5 149 667
Résultat exceptionnel	779 746	-2 484 854

18) Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôts	Impôt 2021	Résultat net 2021
Résultat courant	165 571	1 051 025	1 216 596
Résultat exceptionnel	- 2 484 854		- 2 484 854
Total	- 2 319 284	1 051 025	- 1 268 259

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2020	31/12/2021
Résultat avant impôt	14 068 285	165 571
Variation des provisions réglementées	28 751	- 2 283 484
Résultat corrigé avant impôt	14 097 036	- 2 117 914

Variation de la dette future d'impôt :

	31/12/2020	31/12/2021
Congés Payés	3 707 548	3 514 385
Organic	316 264	361 203
Participation	1 314 350	- 321 496
Prov. pour pertes de change	696 114	140 784
Prov. pour dépréciation des immos corporelles	696 854	391 521
Prov. pour dépréciation des comptes courants		-
Prov. pour dépréciation des autres créances		-
Risques clients et divers		-
Provisions pour restructuration		-
Provisions pour dépréciation des titres	31 303 842	22 978 842
Base d'allègement de la dette future d'impôt	38 034 972	27 065 239
Amortissements dérogatoires	- 13 932 449	- 16 215 933
Base d'accroissement de la dette future d'impôt	- 13 932 449	- 16 215 933
Total Base d'allègement de la dette future d'impôt	24 102 523	10 849 305

	31/12/2020	31/12/2021
Déficits reportables au 31/12 de l'année N-1	- 0	- 0
Corrections déficits reportables N-1	-	-
Résultat comptable déficitaire généré au cours de l'exercice	0	-
Déficits reportables utilisés au cours de l'exercice	-	-
Total déficits reportables	0	0

E- Autres informations

1) Echancier des créances et des dettes

	31/12/2021	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 497 060	10 497 060	-
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	1 393 751	-	1 393 751
Créances clients et comptes rattachés	21 732 366	21 732 366	
Fournisseurs débiteurs	715 661	715 661	
Créances sociales	291 350	291 350	
Créances fiscales	3 714 738	3 714 738	
Créances Groupe et associés	42 587 369	42 587 369	
Autres créances	886 304	886 304	
Charges constatées d'avance	1 488 960	1 488 960	
Etat des échéances des créances	83 307 560	81 913 808	1 393 751

	31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	134 662 744	47 821 255	86 841 488	-
Fournisseurs et comptes rattachés	31 162 998	31 162 998	-	-
Dettes sociales	11 203 927	11 203 927	-	-
Dettes fiscales	2 216 583	2 216 583	-	-
Dettes sur immobilisations	2 364 917	2 364 917	-	-
Clients créditeurs	1 011 995	1 011 995	-	-
Autres dettes Groupe	-	-	-	-
Autres dettes	5 018 261	5 018 261	-	-
Produits constatés d'avance	8 001 692	8 001 692	-	-
Etat des échéances des dettes	195 643 117	108 801 629	86 841 488	-

2) Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir	31/12/2020	31/12/2021
Ristournes ou avoirs à recevoir	313 564	367 073
Etat, produits à recevoir	-	-
Produits sur comptes courants à recevoir	-	-
Produits sur débiteurs divers à recevoir	-	72 258
Indemnités d'assurance à recevoir	-	-
Intérêts courus sur Cash Pool à recevoir	12 003	11 148
Produits à recevoir	325 566	450 479

Charges à payer	31/12/2020	31/12/2021
Intérêts sur emprunts auprès des EDC	3 715	-
Intérêts sur emprunts Groupe	590 926	590 926
Intérêts courus sur Cash Pool	3 675	4 329
Charges à payer : dépenses réelles	598 316	595 255
Factures non parvenues sur achats	11 383 442	11 847 580
Factures non parvenues sur services extérieurs	-	-
Factures non parvenues sur transports	-	-
Factures non parvenues diverses	13 811	31 395
Factures non parvenues sur achats d'immobilisations	1 926 591	1 020 617
Avoirs à établir	479 166	240 805
Ristournes à accorder	760 383	707 413
Congés Payés	3 707 548	3 514 385
Autres charges à caractère social à payer	6 690 297	4 026 449
Autres charges à caractère fiscal à payer	449 008	137 947
Commissions à payer	1 599 110	1 690 952
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer : dépenses estimées	27 009 356	23 217 543

3) Consolidation et intégration fiscale

Conformément à l'article L223-17 du Code de Commerce, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé, dans la mesure où la société et ses filiales sont consolidés dans les comptes de la société SODA SAS, sis 14 bis Terrasse Bellini, 92800 Puteaux.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue le 03 mars 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la Société SDG Pharma Holdings S.A.S, anciennement JIC Firmiana (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société mère en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la société Soda S.A.S. conformément à l'accord donné par la Société à l'option exercée par Soda en ce sens ; les modalités de cette intégration sont régies par une convention d'intégration fiscale conclue en date du 15 mars 2022.

La contribution de la société à la dette d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période d'imposition à la cotisation d'impôt sur les sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce, la Société a indirectement été acquise le 30 septembre 2021 dans le groupe de SODA.

Les sociétés qui font partie du groupe constitué par SODA S.A.S et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement sont les suivantes :

• Boron SAS	France
• Silica SAS	France
• SGD Pharma Holdings SAS	France
• SGD GROUP SAS	France
• SGD Asia Pacific Co., Ltd	Chine
• Embelia S.A.S.	France
• Société de Services Verriers SAS	France
• SGD Kipfenberg GmbH	Allemagne
• SGD Germany GmbH	Allemagne
• SGD Glass India Private Ltd*	Inde
• SGD Pharma Packaging, Inc	USA
• SGD PHARMA INDIA Ltd	Inde
• Netherlands Glass Investment BV	Pays-Bas
• SGD Italia Srl	Italie
• SGD Pharma Spain (créée en 2018)	Espagne

Cash pool

Le groupe SGD fonctionne avec un cash pool Euros dont SGD SA est la société centralisatrice et qui regroupe les sociétés suivantes : Embelia S.A.S., Société de Services Verriers, SGD Group S.A.S, SDG Pharma Holdings S.A.S, SILICA S.A.S, BORON S.A.S, SODA S.A.S, SGD Italia Srl, SGD Pharma Packaging Inc, SGD Germany GmbH, SGD Kipfenberg et SGD Pharma Spain.

5) Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de charge enregistrée au titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction du Groupe dans les comptes de la société SGD SA.

6) Ventilation de l'effectif moyen

Au cours de l'exercice 2021, l'effectif moyen de SGD SA s'est élevé à 761 Equivalents Temps Plein. (Hors stagiaires, apprentis, contrats pro et personnel mis à disposition)

	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2021
Cadres	126	110
Agents de maitrise	170	205
Haute maitrise	18	19
Employés	10	8
Ouvriers	406	419
Total	744	761

7) Budget de Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique nécessaire dans le domaine des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer de nouvelles techniques de fabrication tant pour le verre que pour le parachèvement en particulier dans le domaine de l'automatisation industrielle, le respect de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

8) Quotas de CO2

La société s'est vu attribuer au titre de la période de 2021 à 2025 de nouveaux quotas de CO2, initialement relatifs aux sites de Mers-les-Bains et de Sucy-en-Brie.

Au titre de l'exercice 2021, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 42 218 tonnes. La consommation de l'exercice de 44 878 tonnes. La société a acheté courant 2021 en nombre suffisant les quotas lui permettant de couvrir son obligation.

Au titre de l'exercice 2021, les quotas de CO2 attribués au site de Saint-Quentin s'élèvent à 6 897 tonnes. La consommation de l'exercice de 9 265 tonnes.

9) Passifs éventuels

Passifs éventuels liés à des litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur la qualité des produits vendus, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux montants non significatifs ou non déterminables à ce stade.

Passifs éventuels liés à la législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement. Celles-ci imposent des normes de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint-Quentin-la-Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la législation environnementale en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa responsabilité civile.

Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Cf. ci-dessous paragraphe sur les garanties financières environnementales.

Passifs éventuels liés à l'amiante

L'amiante n'est jamais entré dans la composition des produits fabriqués et vendus par la société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante dans le processus de production et les vêtements de protection contre la chaleur a été définitivement interrompue.

En France, un nombre limité d'employés ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont certaines sont toujours en cours. Nous considérons donc que les risques liés à l'amiante ne sont pas de nature à affecter de manière significative la situation financière de la société ou ses résultats.

Passifs éventuels liés à la taxe sur la valeur ajoutée

Dans le cadre de la vérification de comptabilité de la société SGD S.A. menée par la DVNI sur les années 2016 à 2018, le vérificateur a procédé à des redressements de TVA non déductible d'un montant de 8 961 590 euros et de 590 956 euros d'intérêts de retard sur les opérations triangulaires réalisées entre la société SGD S.A. établie en France et la société SGD Kipfenberg établie en Allemagne.

Les redressements ont été fondés sur la règle dite du « filet de sécurité » prévue par l'article 258 C, II du CGI, qui dispose que « *le lieu de l'acquisition est réputé se situer en France si l'acquéreur a donné au vendeur son numéro d'identification à la taxe sur la valeur ajoutée en France et s'il n'établit pas que l'acquisition a été soumise à la taxe sur la valeur ajoutée dans l'Etat membre de destination des biens* ». En effet, la société SGD S.A. a autoliquidé à tort la TVA française au titre des acquisitions de biens faites auprès de son fournisseur allemand alors même que ces biens avaient été directement expédiés depuis l'Allemagne à destination des Etats membres dans lesquels les clients étaient assujettis.

Face aux difficultés de mise en œuvre de la procédure de correction de la base d'imposition prévue par l'article 258 C, II du CGI qui impliquait en principe pour la société SGD de s'immatriculer à la TVA dans les Etats membres d'arrivée pour y réaliser rétroactivement une acquisition intracommunautaire de biens, la société assistée par ses conseils a proposé une solution alternative permettant de neutraliser les rappels de TVA en se plaçant rétroactivement sous le bénéfice de la mesure de simplification applicable aux opérations triangulaires, prévue à l'article 141 de la Directive TVA et transposée en France à l'article 258 D du CGI.

Le service de vérification a accepté cette proposition le 22 avril 2021 et a ainsi admis que la société :

- émette des factures rectificatives à l'attention de ses clients européens, comportant la mention « *application de l'article 141 de la directive 2006/112/CE du Conseil, du 28 novembre 2006* »,
- dépose des DEB complémentaires mentionnant le code régime 31, comme exigés respectivement par l'article 258 D, II, 1°, c du CGI et 258 D, II, 2° du CGI.
- qu'elle effectue des démarches auprès de quelques clients afin d'obtenir des attestations de ces derniers, confirmant avoir collecté la TVA au titre des achats effectués auprès de la société SGD S.A.

Le service vérificateur a adressé en parallèle des demandes d'assistance administrative auprès de trois Etats membres de l'Union européenne (Espagne, Italie et Portugal).

La Société a reçu en date du 15 février 2022 un avis de mise en recouvrement des rappels de TVA et des intérêts de retard. Elle a déposé après réception de cet avis une réclamation contentieuse auprès de la DVNI comprenant l'intégralité des éléments demandés par l'administration fiscale (factures rectificatives, attestations de quelques clients sur le correct traitement de la TVA collectée dans les Etats membres d'arrivée, dépôt des DEB complémentaires) à l'exception des DEB rectificatives pour l'année 2016 dans la mesure où les déclarations pour cette année étaient prescrites sur la plateforme ProDouane.

La Société a également demandé un sursis de paiement des rappels de TVA et des intérêts de retard qui lui a été accordé en date du 5 avril 2022

A la date d'arrêté des comptes, le dossier est en cours d'instruction par le service vérificateur.

10) Engagements hors-bilan

Engagements de retraite

Les engagements liés au personnel non provisionnés au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à 8,7 M€ au 31 décembre 2021. Ces engagements ont été estimés sur la base d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires. Le taux d'actualisation retenu est de 0.95% au 31 décembre 2021.

Soutien accordé aux filiales

Crédit-bail

Le 13 janvier 2015, un contrat de crédit-bail a été souscrit avec la société Cougnaud pour financer les bâtiments administratifs de la nouvelle société de Saint-Quentin-Lamotte, pour un montant de 2,6 M€ et 84 échéances mensuelles avec une valeur résiduelle de 39 k€. Au 31 décembre 2021, l'encours restant dû est de 0.3 M€.

Le 28 décembre 2016, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de CM-CIC Leasing afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.9 M€ et 60 échéances mensuelles commençant au 28 décembre 2016. Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2021.

Garanties financières environnementales

Dans le cadre de la protection de l'environnement, une garantie financière a été mise en place afin de garantir la sécurité des sites. Il s'agit d'une garantie ICPE, dit Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Au 1er juillet 2014, une garantie financière environnementale a été mise en place pour le site de Sucy pour une durée de 5 ans prorogée jusqu'en 2024. Le montant du cautionnement pour le compte de SGD S.A. au bénéfice de l'Etat s'élève à 512 630 Euros.

Aide à la réindustrialisation (ARI)

Le 27 Juin 2014, grâce au programme de soutien à l'industrie initié par le Ministère du Redressement Productif, une subvention de €3.0m a été accordée à SGD S.A. en lien avec le projet de construction d'une nouvelle usine à St-Quentin. Cette aide attribuée par tranche en fonction de l'accomplissement de certaines étapes prédéfinies est remboursable en cinq ans. En début d'exercice le montant mobilisé était de €3.0m. Pendant l'exercice 2021, 600.000€ ont été remboursés. Au 31 décembre 2021, le montant mobilisé est de €1.2m.

Compte Personnel de Formation

« En application de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le Compte Personnel Formation a vu le jour à compter du 1er janvier 2015, disponible tout au long de la vie professionnelle. Le CPF remplace désormais le Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet d'accéder à des formations qualifiantes favorisant l'évolution professionnelle et répondant aux besoins du marché de l'emploi. Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie professionnelle, même en cas de changement d'entreprise ou de chômage. A la différence du DIF, le CPF n'est pas géré par l'entreprise mais par la Caisse des Dépôts et Consignations »